

**Relevé de délibérations du Conseil de l'UFR SITEC
du mardi 26 janvier 2016 – 9h30, Ville d'Avray – Salle A2 102**

Étaient présents :

Membres de droit :

Philippe Forster (Directeur de l'UFR).

Membres élus :

Antoine Bardaille, Julie Cedelle, André de Lustrac, Laurent Gallimard, Céline Gwozdz, Francis James, Bruno Serio, Philippe Vidal.

Membres invités :

Hélène Aldeano, Shah Nawaz Burokur, Nicolas Perpère, Pascal Pradeau, Sylvestre Romain, Pauline Dohey (suppléante étudiante).

Procuration :

Emeline Derom donne procuration à Pauline Dohey,
Frédérique Gadot donne procuration à Philippe Vidal,
Jean-Philippe Ovarlez donne procuration à Philippe Forster.

1- Informations du Directeur :

➤ Le 25 janvier 2016, Philippe Forster a transmis aux enseignants-chercheurs et enseignants titulaires de l'UFR SITEC la procédure de demande de Compte Epargne Temps (CET), joignant les documents expliquant les principes de fonctionnement de cette expérimentation : présentation du dispositif, formulaire de demande d'ouverture d'un CET Innovation Pédagogique et le formulaire d'ouverture d'un CET Recherche. Les projets proposés par les enseignants demandeurs seront ensuite étudiés au Conseil Académique Restreint (CACR) du 23 mai 2016. Ces projets devront préalablement être approuvés en Conseil d'UFR et concerner exceptionnellement des heures effectuées en 2015-2016. La procédure sera ensuite lancée pour être statuée au CAC restreint de décembre 2016.

➤ Philippe Forster rappelle aux membres du Conseil présents de s'inscrire au sondage Doodle recensant les disponibilités de chacun pour représenter l'UFR SITEC lors de la Journée Portes Ouvertes du 6 février 2016. Chaque spécialité doit être représentée.

2 - Approbation du relevé de délibérations du 8 décembre 2015 : vote

Vote : Le relevé de délibérations de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

3 - Composition des Conseils de Perfectionnement : vote

La composition des Conseils de perfectionnement des formations en Sciences pour l'Ingénieur et Métiers du Livres a été transmise à Philippe Forster, qui souhaite savoir si des questions subsistent concernant la mise en place de ces instances. Philippe Vidal demande comment se déroulera l'élection du Président de Conseil. Ce dernier sera élu lors de la première séance et ne peut pas être le responsable du diplôme concerné. La composition des Conseils est soumise au vote.

Vote : La composition est adoptée à l'unanimité.

4 - Rappel du calendrier des élections aux Conseils centraux de février 2016

Céline Gwozdz rappelle le calendrier des élections aux Conseils centraux de février 2016.

Pour les usagers :

mardi 26 janvier 2016	Date limite de dépôt des candidatures et programmes
jeudi 28 janvier 2016	Commission électorale : examen des candidatures
vendredi 29 janvier 2016	Communication des candidatures et des professions de foi
lundi 1 février 2016	Retrait des professions de foi par les candidats
jeudi 4 février 2016	Date limite demande d'inscription sur les listes électorales
mardi 9 et mercredi 10 février 2016	Scrutin

Pour les personnels BIATSS et enseignants :

jeudi 28 janvier 2016	Date limite demande d'inscription sur les listes électorales
mardi 2 et mercredi 3 février 2016	Scrutin

Election du Président :

lundi 4 avril 2016	AE (CA) – élection du (de la) président(e)
lundi 11 avril 2016	CR + CFVU – élection PE + tirage au sort parité si besoin
lundi 18 avril 2016	CA – élection des VP et compositions commissions

5 - Conventions de partenariat entre la LP CAM et La Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest : version 2014 – 2015 et version 2015 – 2016 modifiée : vote

Francis James présente deux conventions entre l'Université Paris Ouest et le GPSO - Conservatoire de Ville d'Avray. L'une porte sur l'année 2014-2015, n'avait jamais été signée par les instances concernées, et a été modifiée par le SAJI pour approbation du Conseil d'UFR. La seconde convention, portant sur l'année 2015- 2016, a déjà été approuvée en séance du 8 décembre 2015, mais le SAJI a demandé une reformulation de l'article 7 afin d'ajouter une mention relative aux conditions financières, afin de préciser que le partenariat est établi à titre gratuit et n'aura pas d'incidence financière.

Vote : les conventions portant sur les années universitaires 2014-2015 et 2015-2016 sont approuvées à l'unanimité.

6 - Affectation des postes d'ATER : vote

La campagne de recrutement des ATER se tiendra du 1^{er} février au 3 mars via l'application SOLEIL. En se basant sur les données de l'interface VT telle qu'elle était renseignée en janvier 2016, Philippe Forster a établi un bilan des heures effectuées dans chaque spécialité au Pôle Sciences pour l'Ingénieur de Ville d'Avray sans tenir compte des CPF relatives aux responsabilités des formations.

Nom	Total des heures effectuées à Ville d'Avray (en parenthèses : à l'UFR SITEC)	Potentiel total en heures
Julie Cedelle	186 (172) NB : service complété à Nanterre	192
Isabelle Ranc	212 (198)	192
Khanh Hung Tran	220 (216)	192
Bruno Serio	201	192
Romain Pawelko	53 (49)	64 (Moniteur)
Tanguy Davin	180 (152)	192 (ATER)
Total Energétique	1052	1024 (dont 768 permanents)
Total Ener. SITEC	988	
Philippe Vidal	198	192
Michele d'Ottavio	220 (145)	192
Pascal Pradeau	418 (330)	384
Laurent Gallimard	195	192
Olivier Polit	128	128 (direction du Leme et présidence de la commission budgétaire)
Hind Hamdoun	192	192 (ATER)
Total Mécanique	1351	1280 (dont 1088 permanents)
Total Méca. SITEC	1188	
Shah Nawaz Burokur	198	192
Frédérique Gadot	243	192
Amanda Martinez-Gil	516 (334)	384
André de Lustrac	97	96 (délégation CNRS)
Philippe Forster	145 (120)	96 (direction de l'UFR)
Total Electronique	1199	960 par des permanents
Total Elec. SITEC	992	

	Potentiel permanent	Potentiel ATER et Moniteurs	Heures effectuées à SITEC	(Potentiel permanent) - (Heures SITEC)
Mécanique	1088	192	1188	- 100
Energétique	768	256	988	- 220
Electronique	960		992	-32

Il en ressort un déficit de 100h en Mécanique, 220h en Energétique et 32h en Electronique. Philippe Forster a tenu compte des décharges de service actuelles dans son décompte, mais ce tableau ne comptabilise pas les heures effectuées par des vacataires ou par des enseignants d'autres composantes. Julie Cedelle précise qu'à partir de l'an prochain, il n'y aura plus d'avenant au contrat doctoral, ce qui alourdira de 64h le déficit en Thermique. Concernant les quotités, Philippe Forster pense qu'il est plus raisonnable de garder des ATER à plein temps. La proposition retenue est de 4 postes à quotité de 100%. Pour les SPI : un poste en 60^{ème} (Mécanique) et un poste en 62^{ème} (Energétique). Pour les Métiers du livre : deux postes en 71^{ème} (Sciences de l'information et de la Communication).

Vote : La proposition est approuvée à l'unanimité.

7 - Questions diverses

➤ Philippe Vidal pose la question du devenir de l'annuaire des entreprises. Philippe Forster propose d'en reparler en réunion SPI. Antoine Bardaille rappelle que Sophie Malivoire tient un registre en ligne « Stillincontact » au Service Relations Entreprises (SRE). Il n'est pas envisageable de mettre les étudiants en contact direct avec les entreprises, car d'éventuelles maladresses de leur part risqueraient de remettre en cause certains partenariats. Par contre, ils peuvent consulter les offres de stage en formation initiale et en apprentissage en ligne sur le site web de l'UFR SITEC.

➤ Amanda Martinez-Gil a évoqué un problème de groupes de TP en Licence 3 SPI, auprès de Khanh Hung Tran, et souhaitait qu'il soit abordé en Conseil d'UFR. Elle expose la difficulté de gérer deux groupes d'un effectif de 17 étudiants, et propose la constitution d'un 3^{ème} groupe. Khanh Hung Tran prévoit pour la rentrée 2016 d'envisager un effectif maximum pour constituer trois groupes de TP en Licence 3. Amanda Martinez-Gil évoque également les problèmes liés aux copiés-collés des emplois du temps des formations d'une année sur l'autre. Mais à cette période de l'année, il est difficile de modifier les emplois du temps. La question de sécurité dans les salles de TP est également posée lorsque les groupes de TP comportent trop d'étudiants, et nécessite une réunion entre les directeurs de l'IUT, de l'UFR SITEC, et du Chef Hygiène et Sécurité. On évoquerait ainsi la possibilité de mutualiser plus de salles de TP, dont SITEC ne dispose pas en nombre suffisant.

➤ Pascal Pradeau évoque le problème de l'emploi du temps de la Licence 2 : il a choisi de ne pas respecter le cadre imposé par Nanterre pour la répartition des lieux d'enseignement pour prendre en considération le trajet entre les deux sites. Au premier semestre 2015-2016, il a négocié avec l'UFR SEGMI pour avoir un emploi du temps qui facilitait la mission des enseignants de Ville d'Avray. Mais cette possibilité n'a pas été acceptée pour le second semestre. Il ajoute que cette année, l'UFR SEGMI assure des cours le mercredi matin, créneau d'ordinaire dédié à des TP à Ville d'Avray. Philippe Forster souhaite remettre la question à l'ordre du jour de la réunion SPI du 12 février 2016. Bruno Serio propose une discussion commune avec l'UFR SEGMI, qui a plus de contraintes que l'UFR SITEC.

8 - Demande de subvention de l'association « Expression Livre » : vote

L'association « Expression Livre » a déposé une nouvelle demande de subvention budgétaire. La précédente, trop coûteuse, a été abandonnée. L'objectif de l'association pour cette année est de réaliser un programme de trois projets :

- Organisation de tables rondes afin de donner la possibilité aux étudiants de rencontrer des professionnels des métiers du livre.

- Participation aux soirées organisées par la Société des Jeunes Editeurs qui a pour vocation de regrouper les étudiants et les anciens élèves des masters métiers du livre d'Île de France.

- Organisation d'un voyage à Lyon avec toute la promotion du master (20 personnes dont les 4 personnes du bureau). L'association envisage le week-end de Pentecôte comme date de départ, le samedi 14 mai 2016.

L'association a élaboré un tableau de trois scénarios budgétaires (tableaux récapitulatifs du budget prévisionnel de dépenses, et tableau dédié au budget prévisionnel des recettes). Les documents ont transmis à tous les membres du conseil de l'UFR en amont de la séance. Pour les trois scénarios, l'association demande à l'UFR SITEC de financer ou de participer au financement du voyage. Le reste du financement sera assuré par d'autres acteurs comme le Master Métiers du Livre ou l'association elle-même.

- Premier scénario : la subvention demandée à l'UFR s'élève à 2800 €. Pour ce scénario, l'association a choisi de ne pas demander de participation aux étudiants pour le voyage.

- Deuxième scénario : la subvention demandée à l'UFR est de 2400 €. Pour ce scénario, l'association compte sur une participation de 20 € par étudiant.

- Troisième scénario : l'association prévoit de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la CAPE pour le 18 février 2016, afin d'obtenir ou non son approbation pour le 9 mars 2016 au plus tard.

Dans le cas où le dossier serait accepté, la subvention qui s'élèvera à 2400 € et sera divisée entre l'UFR SITEC et la CAPE. Ainsi, la participation de chacun s'élèvera à 1200 €, sachant que pour ce scénario la participation de 20 € par étudiant est prévue.

Les trois scénarios sont soumis à la discussion des membres du Conseil d'UFR. La décision était d'adopter le scénario 3, en privilégiant la demande de financement de la CAPE, en prévoyant un transfert d'argent pour l'achat des billets le plus rapidement possible afin d'obtenir des prix plus abordables. Il faudra ensuite la réponse de la demande de financement de la CAPE. Le scénario n°3 est soumis au vote.

Vote : le troisième scénario est voté à l'unanimité, soit une subvention de 1200 Euros par l'UFR.

Fin du conseil à 11h30.

Prochaine séance : mardi 8 mars 2016 à 9h30, au pôle Métiers du Livre de Saint-Cloud.